

LE GRANDVA

Publication de la Municipalité de Grandvaux
distribuée gratuitement à tous les ménages

lien

Juin 2008 / 52

Eau de juin, Ruine le moulin.

La Municipalité en visite à l'Empire du Soleil Levant



La Municipalité de Grandvaux est de retour après une visite de courtoisie au Japon. Elle désire renouer les contacts établis avec la communauté de Nagara Furusato Mura, avec laquelle elle avait signé une charte d'amitié il y a bientôt 30 ans.

C'est en 1979 que notre Syndic d'alors M. Albert Flotron et M. Kawato se sont rencontrés et ont élaboré un document entre les deux communes avec la collaboration de l'Ambassadeur de Suisse en poste à Tokyo, son Excellence M. Pierre Cuénoud. Des relations régulières suivirent durant de nombreuses années, en particulier sous la forme d'échanges de groupes de visiteurs japonais et grandvaliens pendant 15 ans. Or, la crise économique qui secoua le Japon mit un terme à ces rencontres. Fort heureusement, le contact fut maintenu par l'Ambassade du Japon à Berne et la mission permanente du Consul Général à Genève, ce qui permit de préserver les liens d'amitié tissés entre nos deux pays.

Le 2 avril dernier, la Municipalité a été reçue à Nagara Furusato Mura par les nouveaux responsables et de nombreux membres qui étaient venus à Grandvaux. Ils étaient là avec des souvenirs, des photographies et des lettres de Grandvaliens. Parmi eux M. Kawato, PDG aujourd'hui retiré des affaires, qui

transmet ses meilleures salutations et ses amitiés aux amis de Grandvaux. Il souhaite revenir nous rendre visite avant la fin de la législature (2011).

La Municipalité a été reçue officiellement à l'Ambassade de Suisse à Tokyo par son Excellence M. Paul Fivat, Ambassadeur en poste, qui a eu l'amabilité d'inviter quatre Ambassadeurs honoraires japonais ayant été en fonction à Berne et avec qui la commune a gardé d'excellentes relations. M^{me} et M. Kurokochi, MM. Murata et Konimatsu.

Ce voyage a été une réussite. Le printemps était dans toute sa splendeur, les arbres en fleurs pour nous accueillir, avec le charme et la gentillesse d'une population fascinante et d'une culture enrichissante. Nous avons parcouru plus de 2000 km de Hiroshima à Tokyo, en passant par Osaka, Kyoto, Nara et Shiba, et visité de nombreux temples, châteaux et jardins, sans oublier une gastronomie à l'image du pays, pleine de subtilité. La Municipalité a eu la chance de pouvoir compter sur la collaboration d'experts pour l'accompagner et organiser ce magnifique voyage. Elle tient à remercier vivement M. et M^{me} Dr Herbot-Tanno, des Grandvaliens, dont Madame est Japonaise et présidente du Cercle Suisse-Japon. Ils se sont dévoués sans compter pour nous préparer un parcours passionnant et bien organisé (voir carnet de route).

*Alain Parisod
Syndic*

Convocation

Mesdames et Messieurs les Conseillers, vous êtes convoqués en séance ordinaire du Conseil communal fixée au

**Lundi 23 juin 2008 à 20h00
à la Grande Salle**

L'ordre du jour proposé est le suivant:

1. Appel nominal.
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Communications du Bureau du Conseil communal.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 mars 2008.
5. Rapport de gestion 2007
6. Comptes et gestion 2007
7. Election de la Commission de gestion (1 membre et 2 suppléants)
8. Préavis n° 21/08 – Projet d'acquisition de parcelles viticoles – Demande de crédit.
9. Information sur le processus de fusion.
10. Communications municipales.
11. Propositions individuelles et divers.

Le Bureau du Conseil communal

La séance est publique.

*Le Grandva'lien est tiré
à 1200 exemplaires, distribués
à tous les ménages de Grandvaux, à
la Préfecture, aux Municipalités
et aux députés du district. Les articles
NON officiels publiés le sont sous la seule
responsabilité de leurs auteurs.*

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert S.A.

Route de Lavaux 329 – 1095 Lutry
Téléphone 021 791 52 65 – Fax 021 791 55 67
E-mail: toyota.lutry@bluewin.ch



Michel et Yann Delessert

Entreprise familiale

**André Cuénoud,
ancien Municipal
nous a quittés**



Il s'en est allé discrètement dans le courant du mois de mai à la veille de son 90^e anniversaire.

André Cuénoud, l'homme des bois, paysan, municipal des forêts et domaines à Villette tout d'abord, puis à Grandvaux.

C'est dans les années 60 qu'il changea de commune, après avoir remis son exploitation agricole du Plan des Chênes pour reprendre le restaurant du Signal de Grandvaux, avec la collaboration de sa mère et de sa femme Gilberte aux fourneaux et de ses deux filles Lysiane et Martine. Il exploita cet établissement durant 10 ans où il fit la réputation d'une bonne table. Puis il se retira dans sa villa tout en pratiquant le métier de charron, maréchal-ferrant et contrôleur des viandes auprès des abattoirs. Il a été municipal durant 5 législatures de 1962 à 1982 en charge du dicastère des forêts et propriétés communales. Il avait le bon sens du terrien avec la sagesse et la patience du chasseur dont il partageait la passion. Nous garderons d'André Cuénoud le souvenir d'un citoyen sympathique, jovial, bon vivant et dévoué pour sa région et sa commune. Nous transmettons à sa famille, ses deux filles et petites filles, toute notre sympathie et toute notre reconnaissance pour les services rendus.

*Au nom des autorités de Grandvaux
Alain Parisod, Syndic*

Modification des heures d'ouverture de la poste

Avec les beaux jours, les pique-niques sont de retour et même la poste s'y met. Privilégiée des têtes pensantes et technocratiques, c'est la tactique du saucisson, bernois de préférence, ou du salami du côté du sud qui est au menu. Espérons que les heures économisées ici et là au détriment de tous les usagers et du personnel permettront de gonfler les bénéfices déjà substantiels et augmenter le salaire de ceux qui ont eu cette idée géniale! J'oubliais, les tranches de saucisson ou de salami auront certainement un relent de gaz d'échappement, saupoudrées de fines particules, puisque la personne qui dessert Grandvaux, émigrera à deux reprises journalièrement jusqu'à Lutry avec sa voiture. Que voilà de belles économies de bouts de chandelles, puisqu'une demi-heure sera consacrée à chaque déplacement!

A quand la fermeture de la Poste... Usagers, mobilisez-vous pour effectuer toutes vos opérations à cet office de poste pendant qu'il est encore temps.

Jean Peuplus

1091 Grandvaux Nouvelles heures d'ouverture

Dès le **lundi 2 juin 2008**, nous sommes à votre disposition aux heures suivantes:

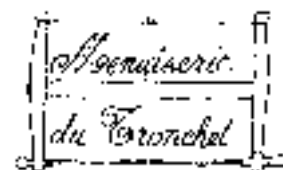
Lundi - vendredi	07h30 - 09h30 16h00 - 18h00
Samedi	08h30 - 10h00

Nous vous remercions de votre fidélité.

Votre office de poste



**Pour tous travaux de menuiserie
et agencement de cuisine**



Daniel Laffely

Le Tronchet / 1091 Grandvaux

Tél. atelier: 021 799 24 83 / Fax 021 799 16 57

Tél. privé: 021 907 70 44

«Qui veut être bien servi va chez Laffely»

**ENTREPRISE ELECTRIQUE
ROGER DESFAYES**
CH. DU VIGNY 1 · 1096 LULLY

021 799 33 33 - N°TEL 079 206 75 26 - FAX 021 799 33 38

www.desfayes.ch

Carnet de route du voyage de la Municipalité au Japon



La Municipalité.



Tokyo, ville-jardin.



Le Château de Himegi.

Le 24 mars 2008, la Municipalité s'envole de Genève via Frankfort pour Osaka. Le 25 mars, visite de Hiroshima et de Mizojima, puis du Château de Himegi. Le 27 mars, visite de la ville de Nara, et dès le 28 mars celle de Kyoto et ses nombreux temples. Le 30 mars, visite de Nikko, station touristique à 1300 mètres d'altitude avec, le 31 mars au matin, de la neige de printemps. Puis en route pour Tokyo. Le 2 avril, visite de Nagara Furusato Mura proche de Schiba. Retour à Tokyo via l'Ambassade de Suisse avant le retour au pays le 5 avril.



Groupe de tambours japonais qui seront présents à Cully le 1^{er} août 2008.



Nagara Furusato Mura. L'aérobic-Center. La Municipalité avec M. Kawato et M^{me} Dr Herbert-Tanno.



La Municipalité reçue chez M. Kawato.



M. Parisod (Syndic) et M. Kawato en toute amitié.



MM. Kawato, Fivat (Ambassadeur), Parisod (Syndic) et Murata (Ambassadeur).

Vu, écouté, découvert...



Le 1^{er} avril a eu lieu, à la salle des Mariadoules à Aran, l'assemblée générale de l'Entraide familiale de Cully et environs. La présidente M^{me} C. Lavanchy a souhaité la bienvenue à l'assemblée, plus nom-

breuse que d'habitude.

Les différents rapports d'activités du groupe ont été présentés et n'ont soulevé aucune remarque importante. Les comptes ont été approuvés et les autorités présentes ont confirmé leur soutien au réfectoire scolaire du Genevrey. Une discussion a eu lieu autour de la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) et ses conséquences sur notre réseau. Les municipaux ainsi que M^{me} Châtelain de l'EFV (entraide familiale vaudoise) ont apporté quelques précisions sur la mise en place de cette loi.

Le comité a subi quelques modifications; suite à deux démissions intervenues cette année, M^{mes} Delphine Blailé et Nicole Cellier, de Grandvaux ont rejoint le groupe. Une nouvelle secrétaire, en la personne de M^{me} Sophie Maréchaux, s'est proposée lors de cette assemblée, la place étant vacante depuis 1 an. Le comité accueille avec soulagement M^{me} Maréchaux.

La séance s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la commune de Villette.

J. Testuz

Les mamans de jour dans l'obligation de se déclarer

Donner une plus grande valeur à la profession

Avec la mise en place de la nouvelle loi vaudoise sur l'accueil de jour de la petite enfance, les réseaux s'organisent car pour bénéficier d'une partie des 30 à 35 millions de francs annuels mis à disposition, les communes doivent mettre sur pied des réseaux regroupant de préférence l'ensemble de l'offre préscolaire, mamans de jour et parascolaire. D'autre part, ces réseaux devront respecter plusieurs critères, comme l'unification des tarifs et la professionnalisation du travail des mamans de jour.

Nouvelle directive

Selon cette nouvelle loi, une maman de jour qui garde plus d'un jour par semaine des enfants est dans l'obligation de se déclarer auprès d'un réseau. Pour la section de Cully-St-Saphorin-Puidoux-Chexbres, c'est la commune de Puidoux qui est chargée de délivrer les autorisations. Infirmière en obstétrique et pédiatrie et ayant suivi une formation de 3 ans en tant que coordinatrice, Joëlle Pasche a pour mission de gérer les offres des mamans de jour et les

lui sera accordée, laps de temps durant lequel elle devra suivre des cours de formation, payés par le département de la formation, à raison de 8 fois trois heures. «Ces cours ont surtout pour but de leur donner des pistes. Il s'agit plus d'une discussion où l'expérience de chacune est la bienvenue», précise Joëlle Pasche, coordinatrice des mamans de jour pour Puidoux. Des thèmes, comme le rôle et la responsabilité de la maman de jour, le développement de l'enfant, la prévention et les relations au quotidien y sont abordés. A l'heure actuelle, 2 mamans de jour ont suivi ces cours et 5 sont inscrites pour cette formation.

Mise en place d'une structure

L'avantage de s'affilier à un réseau est de pouvoir bénéficier d'une structure claire aussi bien pour les parents que pour les mamans de jour. L'appartenance au réseau garantit à ces dernières un salaire minimum, le droit à l'AVS, les vacances payées ainsi que l'affiliation à l'assurance accident. «Si un accident survient, c'est le réseau qui prend en charge les problèmes administratifs tout en apportant un soutien moral à la

Veillée à la maison

Vendredi 13 juin 2008

À LA DÉCOUVERTE DU VIÊT-NAM

par **Pierre Jeanneret, Grandvaux,**

Pierre Jeanneret, ancien professeur d'histoire au gymnase, est un fin connaisseur du Viêt-Nam, qu'il a visité à plusieurs reprises. Il saura ainsi nous faire mieux comprendre ce pays, son histoire, sa culture et sa nature, au-delà de la seule présentation de belles photos...

chez Françoise Dubois

Ch. du Grabe 50, 1091 Grandvaux
021 799 11 58

**Exposé dès 19h30, puis repas
composé de ce que chacun amène**



L'année passée, le réseau de mamans de jour comptait 19 mamans. Actuellement, le réseau en compte 26.

demandes des parents. Si beaucoup de mamans de jour s'inquiètent pour leur liberté d'organisation, la coordinatrice, mandatée par la commune de Puidoux, assure n'être qu'un relais entre les deux. La demande d'une autorisation d'exercer engendre quelques procédures administratives. En plus d'un questionnaire et d'une visite à son domicile par la coordinatrice du réseau, la maman de jour devra fournir un extrait du casier judiciaire de toutes les personnes vivant sous son toit y compris ceux de ses enfants de plus de 15 ans. Certains critères doivent être également remplis comme le fait de parler français, avoir 20 ans révolus, ne pas avoir subi un deuil récemment et ne pas être enceinte. Suite à cela, une autorisation provisoire de 18 mois

maman de jour, ce qui n'est pas négligeable. Un accident ça arrive rarement, mais quand ça se produit, c'est souvent énorme. Le but de ce réseau est surtout de créer une structure d'encadrement», conclut la coordinatrice. L'aboutissement de ces mises en réseau serait de regrouper les mamans de jour à un réseau plus grand afin de mettre en place une politique de la petite enfance globale.

Sandra Giampetruzzi

Pour plus d'info

www.puidoux.ch – joëlle@famille-pasche.ch
ou au 021 946 38 15

District d'Oron

Christine Favre au 021 903 42 55

Sortie du Cep d'Or

Pour marquer la fin de la saison, les organisatrices du programme du Cep d'Or 2007-2008 ont concocté une sortie inédite le 21 mai dernier. En effet, les 29 participants de cette course ont apprécié la conduite toute en souplesse de «G.G.» chauffeur de la maison Blaser, qui les a



Fer à repasser de plus de 7kg.

amenés à Fribourg. Nul n'est besoin de parcourir de nombreux kilomètres pour y trouver un but de visite attractif. C'est en effet dans la ville des Ducs de Zähringen, Grand-Rue 58, que se trouve un musée trop peu connu: celui de la machine à coudre, du fer

à repasser, de la machine à laver, des aspirateurs mécaniques et des objets insolites. Que voilà déjà tout un programme! En effet, celui-ci recèle quantité d'objets datant d'avant l'arrivée de l'électricité et qui avaient pour but de faciliter la tâche des ménagères. Ils sont les témoins d'une époque où le fait main était de mise. Commentés avec faconde par les maîtres des lieux, MM. Wassmer, père et fils, les trésors d'une autre époque ont fait surgir quelques souvenirs dans la mémoire des participants. Pour plus de détails: www.museewassmer.com

Après s'être nourris l'esprit, les participants ont pu satisfaire savoureusement leurs papilles gustatives dans un établissement tout proche: le «Schweizerhalle». Point de Lavaux Express, mais un train semblable aux couleurs bleue et blanche de la ville de Fribourg, a transporté les visiteurs d'un jour à travers la capitale, non sans oublier la vieille ville et ses environs qui ont pour noms, entre autres, Bourguillon, Gothéron, Grand-Fontaine, Notre-Dame de Lorette, et les ponts Zähringen, du Milieu, de Berne et de St-Jean et les nombreuses fontaines d'où jaillit l'eau de la Sarine.

Ce sont les yeux et la mémoire pleins de souvenirs que les participants ont regagné Grandvaux par l'autoroute, alors que le trajet aller s'était déroulé en quelque sorte par



Mme Delseth, guide d'un jour.

le chemin des écoliers, soit Châtel-St-Denis, Bulle, Broc, La Roche, le Mouret et Marly.

Un grand merci à la Commune de Grandvaux qui a offert la course en car, ainsi qu'aux organisatrices M^{mes} Aebi, Delseth, Gallmann et Rufi, qui préparent déjà le programme de la saison prochaine. Terminons ce récit par une maxime qui sied magnifiquement à la joyeuse cohorte du Cep d'Or exprimée par «G.G.» au départ de Grandvaux et qui fut réalité tout au long de la journée: «Quand les anges voyagent, le ciel se dégage!»

JPG



Participants attentifs aux explications de M. Wassmer.



Impressum

- Editeur:
Municipalité de Grandvaux
- Rédacteur:
Jean-Pierre Genoud
- Publicité:
Jean-Maurice Clerc
- Impression:
Imprimerie et Chronique de Lavaux
- Prochain numéro pour juillet et août:
17 juillet 2008
- Délai pour textes et annonces:
4 juillet 2008
- Prochain numéro pour septembre:
4 septembre 2008
- Délai pour textes et annonces:
22 août 2008

BERDOZ SA INGÉNIEUR HES

Partenaire Siemens Suisse SA
Complete Area Networks

Centres Mécatroniques - Réseaux informatiques - Installation localités & villes fédérales
Solutions informatiques complètes - Fibre optique - Interphone/média - Contrôle d'accès
Audits - Expertises - Service après-vente

Route du Signal 31 1091 GRANDVAUX
Tél. 021 799 91 91 Fax 021 799 91 92 www.berdoz.com
ISO 9001 ISO 14001



**BRUNORI
Mario
et Fils**

**Gypserie
Peinture
Papiers peints
Façades**

Chemin du Genevrey 13
1091 GRANDVAUX

Tél. + fax
021 799 26 06

Natel 079 210 81 54

Caveau Corto

ch. du Four 4

Ouvert les vendredis, samedis
et dimanches de 17h00 à 21h00

6 au 8 juin

Cave Duboux



13 au 15 juin

Francine & Daniel Malherbe

20 au 22 juin

Cave du Vieux Pressoir – R. Cantoro

27 au 29 juin

Commune de Grandvaux

4 au 6 juillet

Domaine Croix Duplex – S. Vogel

11 au 13 juillet

Union Vinicole Cully



Offre exclusive pour nos résidents!



Carte journalière CGN - 1^{re} classe

Grandvaliennes et Grandvaliens, profitez de cette offre exclusive de la CGN qui propose des cartes **journalières 1^{re} classe, au prix de Fr. 35.-** (au lieu de Fr. 67.-). Celles-ci sont valables toute l'année sur les croisières et en service horaire, mais non sur les croisières événementielles.

Ces cartes peuvent être obtenues auprès de la Bourse communale. Information et réservation à infoline +41(0)848 811 848 ou www.cgn.ch.

La Municipalité

Institut du Genevrey

Le Jardin du Corps

Fête ses 30 ans le 27 juin 2008



dès 18h30
19h00

Accueil
Partie officielle

le verre de l'amitié sera partagé au jardin.

INVITATION À TOUS

J. Pittet - R. Schaefer – Ch. de Lallex 17 – 1091 Grandvaux
Tél. 021 799 20 65 – Natel 079 231 86 61 – www.genevrey.ch



TRUFFER & FILS S.A.
BÂTIMENT ET GÉNIE CIVIL
1091 GRANDVAUX
Tél. 021 799 28 49 Natel 079 606 44 67



Charpente - Escaliers
REMY BERTHET

Route du Signal 65 1091 Grandvaux
Atelier: 021/799 20 07
www.berthet-charpente.ch Bureau: 021/799 20 72
E-mail: info@berthet-charpente.ch Fax: 021/799 21 50



PIERRE-ANDRÉ BALLY Tél. 021/799.42.70
RTE DE FOREL 25 Fax 021/799.42.71
1091 GRANDVAUX Natel 079/ 205.14.18



ENTREPRISE
de
Maçonnerie - Rénovation
Robert Lavanchy
Succ. José E. Fernandez Leston

Ch. des granges 1
1091 le Signal a/Grandvaux Natel: +4179 508 24 18



INSTALLATIONS SANITAIRES
Départage de boiler

MICHEL GAVIN

Le Signal Tél. 021 799 23 09
1091 GRANDVAUX Fax: 021 799 41 17

Carrelages et revêtements
Alain Delessert




Nouvelles
du bpa

Pleins feux sur les grillades!

Les brûlures sont rarement mortelles mais toujours douloureuses et, parfois, elles laissent des séquelles durables. Malheureusement, près de deux tiers des victimes de brûlures sont des enfants. Il n'est pas rare que ces accidents aient lieu lors de grillades en famille, les risques d'incendie et d'explosion étant sous-estimés par de nombreux cuisiniers amateurs. En suivant les conseils du bpa, vous mettez toutes les chances de votre côté pour que vos grillades se passent sans incident:

- Le gril doit être stable et placé sur un support ininflammable.
- Faites vos grillades en plein air ou dans des locaux bien aérés.
- Placez votre gril à un mètre au moins d'objets ou de matériaux inflammables.
- Ne quittez pas le gril des yeux, particulièrement en présence d'enfants.
- Ne versez jamais d'allume-feu liquide sur un feu de bois. Utilisez plutôt des allume-feu sûrs comme de la pâte ou des cubes, voire des copeaux de bois.
- Eteignez la braise avec de l'eau ou laissez-la refroidir dehors dans un récipient ininflammable pendant au moins un jour.
- Pour prévenir les fuites des grils à gaz, contrôlez régulièrement les tuyaux et les valves.
- En cas d'odeur de gaz, fermez immédiatement les valves et le robinet de la bouteille de gaz.



Je ne puis concevoir
l'esprit de la musique
résidant ailleurs
qu'en l'amour

Richard Wagner



= maîtrise fédérale =

La Tuilière 1072 FOREL (LX)
TEL: 021 781 14 84
FAX: 021 781 14 83

• TRAVAUX DE SERRURERIE •
• ACIER • INOX • ALU •

axialcreation@bluewin.ch

PRÈS DE CHEZ VOUS!



MAZOL
021 799 92 92
Mazout avantageux!
Livraison 7/7
en toute saison, demandez une offre!

A voir, écouter, découvrir... et pourquoi pas déguster!

Communications du conseil paroissial de Villette



Nos rendez-vous culturels

8 juin
9h00 Les Monts
10h30 Grandvaux*

15 juin
9h45 Hôpital*
10h00 Villette*, culte-cantate

22 juin
9h00 Grandvaux
10h30 Bahyse*

29 juin
9h45 Hôpital*
10h30 Cully, culte Autrement familles

6 juillet
10h30 Grandvaux

13 juillet
10h00 Tour de Gourze (culte régional)

*Cène

Un grand merci

À celles et ceux qui, par leur présence, leurs dons, leur travail, ont contribué à la belle réussite de la journée de la vente paroissiale du 27 avril dernier à Aran.

Fête à Jésus

Rencontre des tout petits de la Fête à Jésus: le 6 juin à la salle sous l'église catholique de Cully à 16h15.

50 ans de Bahyse

Nous fêtons les 50 ans de la chapelle de Bahyse le 22 juin prochain. Culte à 10h 30 avec cène, apéritif à l'issue du culte. Pour cette occasion la chapelle a été rafraîchie. Venez donc l'admirer!

Culte-cantate et au revoir

Le prochain culte-cantate est fixé au **dimanche 15 juin** à Villette (10h. précises).

C'est la cantate BWV 93 *Wer nur den lieben Gott lässt walten* (Celui qui laisse régner le bon Dieu sans partage) qui sera interprétée. Cette magnifique cantate où parole et musique invitent à la confiance en Dieu. Ce sera le 12^e culte-cantate organisé par notre paroisse, particulièrement par l'organiste Daniel Chappuis.

Ce culte-cantate est le dernier organisé par notre ami Daniel Chappuis, puisque dès le 1^{er} août prochain, il sera aux commandes des orgues de St-

Martin à Vevey. Nous lui disons ici nos félicitations pour cette nomination et notre reconnaissance pour la qualité de son ministère parmi nous durant ces neuf années. Nous formons tous nos vœux pour la suite de son activité musicale. Le culte du 15 juin nous permettra de lui dire publiquement notre gratitude.

Culte régional

Le dimanche 13 juillet à 10h00, un culte régional est organisé au sommet de notre paroisse, à la Tour de Gourze. Pour le transport, merci de faire appel à un conseiller paroissial.



Visite guidée de l'exposition Ferdinand Hodler à Berne

La Paroisse organise une visite guidée de l'exposition Ferdinand Hodler – Une vision symboliste au Kunstmuseum à Berne, mercredi 18 juin 2008. Elle prend en charge les coûts des entrées au musée et celui du guide de langue française. Il reste à votre charge le coût du transport (minibus) et celui du repas de midi. Le départ de Cully est prévu vers 07h30, retour vers 18h00. La visite est limitée à 20 personnes, donc les premiers inscrits seront les premiers servis.

Inscrivez-vous au moyen du talon ci-dessous auprès de Cheryl Jackson 021 799 40 39; chemin du Bois Gentil 39, 1091 Grandvaux; cjackson@tele2.ch, ceci jusqu'au 10 juin. Les indications pratiques vous seront ensuite communiquées.

Je m'inscris pour l'excursion et la visite de l'exposition Hodler le 18 juin 2008:

Nom: _____

Prénom: _____

Numéro de téléphone: _____

Adresse: _____

Restos Grandvaliens

L'Auberge de la Gare

Lumineuse, aérée, décorée, accueillante ! Telle se présente la nouvelle Auberge de la Gare. Après plusieurs mois de travaux, elle a ouvert ses portes le 25 mars dernier pour la plus grande joie de ses habitués.

A la tête de cet établissement: Philippe et Raymonde Delessert, accompagnés de leurs trois enfants: Justin 13 ans et les jumelles

*Amour,
laisse tes fourneaux,
j't'invite au resto!*

Alice et Léonie 10½ ans. Si les nouveaux tenanciers ont complètement restauré le bâtiment de la cave aux combles, ils ont gardé le charme des trois composants: la double terrasse, le restaurant ainsi que le café-bar qui a pu être avantageusement



passion inaltérée pour son métier, il était prêt à se lancer dans une nouvelle aventure. L'achat du vénérable bâtiment de la gare a été un vrai coup de cœur, mais aussi la recherche d'un cadre de vie plus approprié pour sa famille, dans un décor plus villageois, un établissement plus petit, privilégiant ainsi un contact plus familier avec ses clients, dans une atmosphère conviviale et chaleureuse. Après avoir managé 29 personnes à Cully, il se retrouve avec 2 aides de

cuisines et 1 serveur sans oublier Madame Delessert, non seulement maman à plein temps, mais également collaboratrice expérimentée, omniprésente au four et au moulin. Tout ce petit monde est déjà parfaitement rôdé pour gérer avec compétence les 28 places du restaurant, les 16 places du café-bar ainsi que les 60 places des deux terrasses.

Le maître des lieux privilégie les produits frais du marché et de saison, la cuisine du terroir. La carte est petite mais sélective et change environ toutes les 6 semaines. Les



agrandi, suite à la suppression du mur du fond, dégageant ainsi l'entrée de la cuisine qui reste ouverte. Ils ont laissé entrer la lumière et épuré le mobilier. La décoration est l'œuvre de Madame, spécialiste en la matière. On ne se lasse pas d'admirer son talent. Le soir de notre passage, 45 convives occupaient à peu près toutes les tables, à l'intérieur comme à l'extérieur!

Il faut préciser que Philippe Delessert est arrivé à Grandvaux avec une solide expérience et une belle réputation. C'est à Peyres-Possens qu'il apprend le métier de cuisinier. Puis s'ensuivront divers stages, entre autres au Vieux Stand à Lutry, en Suisse allemande au Rigi, retour en Suisse romande à Grancy. C'est à l'Ecole hôtelière de Lausanne qu'il complètera sa formation. Il deviendra ensuite chef des achats à l'hôtel Mövenpick de l'Aéroport de Genève et responsable de la restauration à Villars s/Ollon pour atterrir finalement à l'InterEurope de Cully le 1^{er} mai 1993, où il restera 15 ans. Avec un tel bagage, une énergie à revendre et un dynamisme doublé d'une



spécialités de l'auberge: les filets de perche et le tartare sont, quant à elles, servies toute l'année. Les prix oscillent entre fr. 18.- et fr. 47.- pour les plats, les entrées de fr. 6.- à fr. 14.-, certaines peuvent également être commandées comme plat principal. Nous avons dégusté un pot-au-feu sur son lit de légumes, accompagné d'une sauce vinaigrette ainsi que les mignons de porc. Un vrai délice! Les desserts maison, environ fr. 10.-, sauront clore votre repas. On n'oubliera pas l'assiette du jour à fr. 17.-. La carte des vins fait la part belle aux vigneron de la région. Il est prévu un petit choix de crus français, introuvables sur le marché, une sélection personnelle du patron. On n'en dira pas plus pour l'instant.

La Gare, c'est non seulement un café-restaurant mais également un hôtel 3*** (la classification est en cours) et, précision importante: **le seul de Grandvaux**. Avec ses 5 chambres doubles de charme dont 1 à l'extérieur, meublées avec beaucoup de goût et de raffinement, il offre tout le confort désiré, avec en plus, vue sur le Léman. Dès fr. 120.- en occupation single et dès fr. 180.- en double.

Le succès est déjà au rendez-vous et il vaut mieux réserver sa table suffisamment à l'avance. Idem pour l'hôtel dont les réservations vont bon train.

Le café-restaurant est ouvert du mardi au samedi, de 7h00 (samedi 8h00) à 23h00, fermé le dimanche et le lundi.

Auberge de la Gare, rue de la Gare 1
1091 Grandvaux
Tél. 021 799 26 86, fax 021 799 26 40
www.aubergegrandvaux.ch
info@aubergegrandvaux.ch

Prochain et dernier rendez-vous gastronomique: Le Café-restaurant de l'Hôtel du Monde

Souvenirs, souvenirs...

La dernière étape de la Corniche

Extrait de la Feuille d'Avis de Lausanne du 8 juin 1935

Le dernier tronçon de la Corniche ou plutôt de la succession des routes de la corniche est réalisé. Il a été ouvert à la circulation vendredi 7 juin 1935, après reconnaissance des travaux par M. le conseiller d'Etat Edouard Fazan, chef du département des travaux publics. Cette date a été fêtée par les autorités de la région, qui voit accomplir un désir caressé depuis longtemps. Il ne restait plus, en effet que la création du raccordement au village de Grandvaux de la route Riez-gare de Grandvaux.

Cette nouvelle artère constitue comme les tronçons qui la précèdent dans la voie de réalisation, un admirable belvédère, riche en points de vue grandioses et prenants. Au cours de la journée, de divers côtés a été exprimé le désir que cette voie importante ne provoque pas la construction d'immeubles disparates qui viendraient rompre l'harmonie générale du paysage et que l'on évitera certaines erreurs commises dans la région.

M. le conseiller d'Etat Fazan a rompu le cordon aux couleurs cantonales qui fermait symboliquement la route. Puis, après une réception dans la cave hospitalière de M. Eugène Léderrey, syndic de Grandvaux, on s'est rendu à l'Hôtel du Monde où les ouvriers travaillant à la construction de la route se trouvaient réunis. Au cours du dîner offert par les autorités de Grandvaux à leurs hôtes, on a entendu M. le syndic E. Léderrey. Sous le majorat de table de M. Oscar Testuz-Jaques, municipal, une intéressante partie oratoire s'est déroulée...

On a entendu MM. Henri Duboux-Duflon, député à Riez, Vincent Defayes, ancien député et ancien syndic de Villette, Eugène Duboux, député à Cully, Silas Moeri, syndic à Cully, Aloïs Piccard,

syndic à Villette, Michoud, municipal, président de la commission scolaire de Grandvaux, et d'autres orateurs encore.

Depuis hier, il est donc possible de se rendre de Lausanne à Montreux en passant par les hauts du vignoble et de jouir d'une suite admirable de points de vue.

Ajoutons qu'il n'y a pas eu de procédure d'expropriation et que les terrains nécessaires de la nouvelle route ont été acquis à l'amiable.

JMC/JPG



La rue St-Georges en 1915.

Restaurant le «Signal de Grandvaux»

www.lesignal.ch – 021 799 11 66

La plus belle terrasse de Lavaux, fleurie et romantique...
avec vue panoramique sur le lac et les alpes

Nouveau: d'avril à octobre, ouvert le dimanche de 17h00 à 23h00.

En semaine de 11h00 à 14h30 et le soir dès 18h00. Lundi fermé

